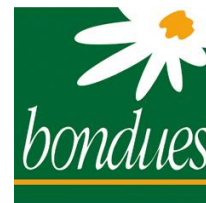


Subvention municipale « habitat durable »



Bénéficiaires de l'aide:

Les propriétaires occupants et les locataires bonduois

Montant de l'aide:

20% du montant TTC des factures détaillées jointes au dossier, plafonné à 600 euros par logement et pour la durée du mandat dans la limite des crédits ouverts au budget.


> L'aide municipale vient en complément des aides de l'Etat et des aides locales.

Equipements et travaux éligibles (matériel et main d'œuvre) dans une ou plusieurs des catégories suivantes:

- les cuves de récupération d'eau de pluie
- les composteurs domestiques
- les travaux d'isolation dans le cadre d'une rénovation
- les installations utilisant des énergies renouvelables
- les diagnostics thermiques de l'habitat à condition qu'ils soient suivis de travaux

Dossier de demande « cuves de récupération d'eau de pluie »

Votre démarche :

- 
1. Acquisition (Cf. critères d'attribution de l'aide en p.2) et installation de votre cuve de récupération d'eau de pluie
 2. Dépôt du dossier de demande de subvention complet auprès du Service Développement durable
 3. Instruction du dossier et versement de la subvention
 4. Envoi d'un courrier (ou courriel) au pétitionnaire concernant l'attribution de l'aide et les modalités de versement.

Pièces constitutives de votre dossier de demande :

- > votre lettre de demande de subvention (annexe)
- > une copie d'un justificatif de domicile (facture de téléphonie fixe, électricité, gaz, eau)
- > une copie de la facture acquittée pour l'achat ou l'installation par une entreprise de l'équipement
- > une photo de l'installation raccordée
- > un relevé d'identité bancaire
- > pour un usage interne de l'eau de pluie, une attestation de conformité établie à la mise en service des équipements de distribution par l'entreprise

Conditions d'attribution :

- Pour un usage interne de l'eau de pluie, l'entreprise devra fournir une attestation garantissant le respect de la réglementation en vigueur
- L'installation devra respecter la réglementation en vigueur pour un usage interne de l'eau de pluie (limité aux toilettes, au lavage des sols et au lave-linge).

Votre dossier complet est à adresser à :

Service Développement durable
Mairie de Bondues
16, place de l'Abbé Bonpain
BP 80001- 59587 Bondues Cedex

ANNEXE

Lettre
de demande
de subvention

Monsieur le Maire de Bondues
16, place de l'Abbé Bonpain
BP 80001 - 59587 Bondues Cedex

Monsieur le Maire,

Je soussigné _____
demeurant _____

59910 BONDUES.

Téléphone : _____ E-mail : _____

vous informe de :

l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie

- Contenance de la cuve : _____ - Cuve enterrée : oui non

- Usage de l'eau de pluie : interne externe

- Utilisations envisagées de l'eau de pluie : _____

l'installation d'un composteur domestique

- Contenance du composteur : _____

- Matériau, label : _____

la réalisation un diagnostic thermique de mon habitation qui sera suivi de travaux

- Type de diagnostic réalisé : un DPE volontaire

un audit thermique

un diagnostic par thermographie infrarouge

un diagnostic dans le cadre d'une labellisation de performance énergétique (HPE, THPE, BBC, etc.)

- Travaux envisagés suite aux recommandations du diagnostic : _____

- Rencontre avec un conseiller de l'Espace Info Energie : oui non

mon intention de réaliser des travaux d'isolation dans le cadre d'une rénovation

- Réalisation d'un diagnostic thermique au préalable : oui non

- Type de travaux envisagés : isolation thermique des parois opaques

isolation thermique des parois vitrées

isolation des portes d'entrée donnant sur l'extérieur

calorifugeage

- Rencontre avec un conseiller de l'Espace Info Energie : oui non

